

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'art. L2121.10 du code général des collectivités territoriales)

Le Conseil Municipal de la Commune se réunira le

mardi 2 juin 2026 à 20 heures 30,

A la mairie, salle du Conseil Municipal

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du Procès-Verbal - Séance du 2 avril 2026
2. ValParisis - Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) - désignation des représentants de la commune
3. ValParisis- Convention de partenariat pour l'organisation de formations en union de collectivités
4. Commission Communale des Impôts Directs - composition
5. Désignation d'un correspondant « défense » au sein du Conseil Municipal
6. Labellisation AVE (aide aux vacances enfants) et conventionnement au Pass'colo - dispositifs de la CAF
7. Etude surveillée – Modification des tarifs
8. Avenant n°1 à la convention de réservation de logements avec la société Antin Résidences - signature
9. Convention d'occupation du domaine public par Cyclonova pour le stationnement d'une maison du vélo mobile - signature
10. Convention BIRDZ - Antenne sur l'école élémentaire Aristide Briand pour la télétransmission des compteurs d'eau - signature
11. Finances - Décision Modificative n°1
12. Création d'un Comité Social Territorial
13. Décisions du Maire
14. Questions diverses

Le Maire,
Vice-Président de la Communauté
d'Agglomération Val Parisis



Philippe AUDEBERT